



Monsieur Emmanuel MACRON
Monsieur Jean CASTEX
Monsieur Olivier VERAN
Madame Sophie CLUZEL
Monsieur Adrien TAQUET
Madame Claire COMPAGNON

Paris, le 14 juin 2021

Mesdames, Messieurs

Par ce courrier nous souhaitons interroger la procédure d'appel d'offre de marché public de l'ANDPC pour le « développement professionnel continu (DPC) sur le repérage et la prise en charge précoces des enfants de 0 à 7 ans présentant un Trouble du Neurodéveloppement dont les TSA par les médecins généralistes et les pédiatres ».

Le repérage et la prise en charge précoces des enfants de 0 à 7 ans présentant un ou des TND sont au cœur de nos préoccupations. Ces formations constituent un enjeu majeur pour permettre à un grand nombre d'enfants d'être accompagnés précocement lorsque leur trajectoire de développement devient inhabituelle et que des interventions sont nécessaires. Les médecins généralistes et les pédiatres sont les premiers interlocuteurs des inquiétudes parentales ou de l'entourage de l'enfant, ils ont un rôle pivot majeur. Ce dernier est reconnu par les politiques publiques actuelles, notamment depuis l'ouverture des plateformes de coordination et d'orientation (PCO) en lien avec les CAMSP et les intervenants libéraux.

La stratégie nationale s'est appuyée sur la connaissance que nous avons des problématiques du soin et de l'accompagnement de ces enfants et de la mise en œuvre des politiques publiques en territoires pour soutenir ses actions (mise en place des PCO, élaboration d'un livret de repérage, modalités d'adressage).

Malgré notre participation active aux différents travaux, il ne nous a, à aucun moment, été proposé de contribuer à l'élaboration du cahier des charges. Aucune de nos organisations n'a par ailleurs été informée de la publication de cet appel d'offre.

Vous proposez aujourd'hui de répondre à cette offre de marché public de DPC en 2 mois seulement. Après étude, il s'avère que ce délai rend impossible juridiquement et fiscalement la réponse d'une association Loi 1901, d'un GCSMS, d'une faculté de médecine, même préalablement agréés DPC. Des instances consultatives (Conseil d'administration, assemblée générale...) sont

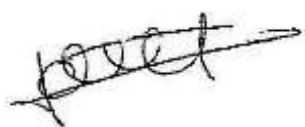
obligatoires compte tenu des montants financiers en jeu. Nous n'avons pour ces raisons pas pu déposer de dossier et questionnons une rupture d'égalité d'accès à ce marché public.

Nous sommes indignés et profondément déçus de cette exclusion tout à fait scandaleuse eu égard à notre investissement dans les travaux de la stratégie nationale autisme au sein des troubles du neurodéveloppement, depuis sa conception jusqu'à ce jour.

Aussi nous vous demandons expressément un rendez-vous afin de clarifier la situation. Ce rendez-vous sera déterminant pour nos actions à venir en faveur des enfants présentant un ou des troubles du neurodéveloppement.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en nos salutations respectueuses.

Geneviève LAURENT
Présidente de l'ANECAMSP



Isabelle LETOMBE
Directrice de NEURODEV




Muriel POHER
Cheffe de projet START
Filière de santé DéfiScience



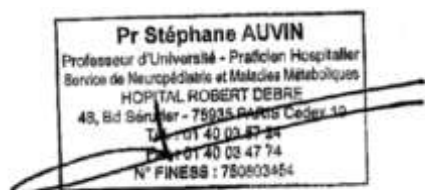
Professeur Vincent DES PORTES
Neuropédiatre
Coordonnateur national
Filière de Santé DéfiScience
Maladies rares du neurodéveloppement



Docteur Sandrine LANCO DOSEN
Neuropédiatre et représentante des
13 délégations régionales de l'ANECAMSP



Professeur Stéphane AUVIN
Président de la Société Française
De Neuro Pédiatrie



Pr Stéphane AUVIN
Professeur d'Université - Praticien Hospitalier
Service de Neuropédiatrie et Maladies Métaboliques
HOPITAL ROBERT DEBRE
48, Bd Sérurier - 75035 PARIS Cedex 12
Tél : 01 40 03 47 84
Fax : 01 40 03 47 74
N° FINESS : 750303454

Professeur Brigitte CHABROL
Chef de service de neurométabolisme
pédiatrique, CHU Timone Marseille
Pour la Présidente de la Société Française de
Pédiatrie : **Professeur Christèle BRAS-LE GUEN**



Professeur Sylvie NGUYEN THE TICH
Neuropédiatre, CHRU Lille



Professeur Pierre FOURNERET
Pédopsychiatre, HFME Bron
Co-président de la FNRS TNA



Professeur Patrick BERQUIN
Président de la Fédération des
Centres de Références des
Troubles du Langage et des Apprentissages
Service de Neurologie Pédiatrique CHU Amiens



Courrier adressé à :

- M. Emmanuel MACRON, président de la République
- M. Jean CASTEX, Premier Ministre
- M. Olivier VERAN, Ministre des Solidarités et de la Santé
- Mme Sophie CLUZEL, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées
- M. Adrien TAQUET, Secrétaire d'État auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargé de l'Enfance et des Familles
- Mme Claire COMPAGNON, Déléguée interministérielle à la stratégie pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement

Et en copie à :

Mme Anne-Marie ARMANTERAS DE SAXCE, conseillère santé personnes âgées et handicapées à l'Élysée